

vente de leurs oeuvres. Une si faible rémunération explique sans doute pourquoi près des trois quarts des artistes en question exerçaient, outre leur art, une forme quelconque d'activité économique, tandis que le quart environ occupaient un emploi à temps plein.

La plupart des artistes qui avaient un emploi à temps plein ou à temps partiel travaillaient dans des domaines connexes à leur art, notamment comme professeurs d'art.

A peine un peu plus de la moitié des artistes considéraient que l'exercice de leur art les occupait à temps plein et ne détenaient pas d'autres emplois, ou travaillaient contre rémunération uniquement à temps partiel. Une autre tranche de 25 % comptaient sur un emploi à temps plein comme source principale de revenu; ceux-ci sont catégorisés comme salariés à temps plein. Un troisième groupe, représentant 22 % de tous les artistes, n'avaient pas d'emploi rétribué en dehors de leurs activités artistiques mais obtenaient moins de \$5,000 par an de la vente de leurs oeuvres. Ce dernier groupe a été défini comme catégorie d'artistes à temps partiel.

Bon nombre d'artistes comptent sur des subventions, des récompenses et des prix comme sources de revenu qui s'ajoutent au produit de la vente de leurs oeuvres et à la rémunération provenant d'un emploi.

Le tiers environ de tous les artistes à temps plein ont déclaré en 1977 un revenu moyen de \$1,865 sous forme de subventions. Les artistes ont signalé que le niveau élevé des commissions retenues par les marchands d'oeuvres d'art et le prix considérable des matières et de l'équipement importés limitaient dans une large mesure leurs succès. Plus du tiers de tous les artistes ont indiqué qu'une meilleure éducation du public et l'appréciation de celui-ci en ce qui touche l'art était l'un des principaux facteurs de l'essor immédiat des arts visuels au Canada.

Écrivains. C'est en 1979 que la sous-division de la culture de Statistique Canada entreprenait sa première enquête sur les écrivains du Canada. Les groupes enquêtés comprenaient les auteurs d'oeuvres littéraires, les journalistes pigistes travaillant pour des journaux ou des périodiques, les scénaristes indépendants et les auteurs d'ouvrages autres que de fiction.

Environ 30 % des écrivains ont déclaré qu'ils rédigeaient à titre de professionnels suivant un régime de travail à temps plein. Près de 70 % ont signalé qu'ils n'écrivaient qu'à temps partiel. Un faible groupe n'avait fait aucun travail de rédaction en 1978.

Dans l'ensemble, les écrivains canadiens ne touchaient que de faibles revenus comme auteurs. Près des trois quarts d'entre eux avaient gagné moins de \$5,000 en 1978 à titre d'auteurs. Il n'est donc pas surprenant qu'au-delà de 60 % avaient des emplois salariés.

Parmi les écrivains à temps plein (consacrant au moins 30 heures par semaine à la rédaction), quelques-uns seulement occupaient un autre emploi à temps plein, et près de 30 %, un emploi à

temps partiel; parmi les écrivains à temps partiel (consacrant moins de 30 heures par semaine à la rédaction), 50 % avaient un emploi à temps plein, et 21 % un emploi à temps partiel.

Un peu moins de la moitié des écrivains qui avaient un emploi salarié travaillaient dans des domaines connexes à leur profession, soit dans l'enseignement de la littérature, du journalisme ou de sujets analogues, dans des services de publication et d'édition, la rédaction de textes commerciaux et la traduction.

Près de la moitié de ceux qui avaient écrit des livres ont affirmé que leurs ouvrages non romanesques avaient été la source de la majeure partie de leur revenu.

Chez les écrivains, la forme la plus répandue d'activité résidait dans le travail à la pige pour le compte de revues et journaux; en fait, 80 % d'entre eux s'adonnaient à cette forme d'activité.

Acteurs, réalisateurs et metteurs en scène. En 1980, la sous-division de la culture a procédé, au sujet des artistes créateurs et des artistes interprètes, à une enquête portant sur les acteurs, les réalisateurs et les metteurs en scène canadiens.

Comme dans la plupart des domaines où s'exercent les arts d'interprétation, un faible nombre seulement de personnes qui se consacrent à la création et à l'interprétation au sein de l'univers canadien du théâtre, du cinéma, de la radio et de la télévision parviennent à obtenir un revenu adéquat de ces seules activités. Plus de 40 % des acteurs, réalisateurs et metteurs en scène canadiens ont tiré, en 1979, moins de \$5,000 de ce qu'ils considéraient comme étant leur principale sphère d'activité artistique.

Au-delà des quatre cinquièmes des personnes enquêtées ont consacré moins de 80 % de leur temps aux arts d'interprétation en 1979. Par choix ou en raison des circonstances, quelque 60 % de ces acteurs, réalisateurs et metteurs en scène, ne tiraient pas entièrement leur subsistance des arts d'interprétation et recevaient moins de \$5,000 pour leur travail dans ce domaine.

Par contre, un groupe restreint de personnes qui ont eu la possibilité de travailler à temps plein dans les arts d'interprétation toute l'année 1979 ont en général réalisé un revenu adéquat. Plus de 60 % des personnes ayant consacré au moins les quatre cinquièmes de leur temps aux arts d'interprétation ont tiré de leur travail professionnel un revenu supérieur à \$15,000 cette année-là.

La plupart des acteurs, réalisateurs et metteurs en scène qui exerçaient une activité économique en plus de leur travail de production ou d'administration relatif aux arts d'interprétation ont trouvé des emplois à temps plein ou partiel dans des secteurs d'enseignement liés aux arts. Le quart environ des membres de ce groupe ont complété leur revenu grâce à des emplois étrangers aux arts.

Toutes sources de gains prises en compte, le groupe enquêté a déclaré un revenu net médian de \$13,000 pour 1979. Bien que 42,9 % aient gagné moins de \$5,000 comme acteurs, réalisateurs ou